



Mes parents sont endettés et je vis chez eux.

Par **Sausau**, le **10/11/2011** à **07:07**

Bonjour,rnrnJe vis chez mes parents et je possède des biens comme l'ordinateur, une box, une télé, un lecteur DVD enregistreur qui sont à mon nom (que j'ai, soit acheté avec mon compte bancaire, ou ce sont des cadeaux qui m'ont été faits). Mes parents ont déposé un dossier de surendettement à la Banque de France mais ils ne sont pas sûrs d'honorer leurs dettes en attendant la réponse. Mes biens, peuvent-ils être saisis par un huissier, même si je ne suis pas la personne endettée. Ai-je un recours pour pouvoir les conserver sans être inquiété ?
Merci pour le renseignement que vous m'apporterez.

Par **cocotte1003**, le **10/11/2011** à **13:09**

Bonjour, vous n'aurez aucun problème si vous pouvez prouver que ces objets sont bien à vous; il suffira de les présenter à l'huissier, vous n'etes pas responsable des dettes de vos parents et rien ne peut vous obliger à contribuer financièrement ou matériellement,
cordialement

Par **mimi493**, le **10/11/2011** à **16:40**

Vous devez donc avoir des factures à votre nom (et que vous soyez majeur)